



Orbec, le 09 septembre 2019

Objet : Formation DAF - AFA : **DEPARTEMENT DU CALVADOS**

P.J. : 1 fiche d'inscription DAF
1 fiche d'inscription AFA
Programme des formations DAF et AFA

Tarif fédéral 2019/2020 :
D.A.F : 100 €
A.F.A : 30 €

Madame, Monsieur,

Une session pour le Diplôme d'Animateur Fédéral (D.A.F) et Attestation Fédérale d'Assistant (A.F.A), va être mise en place par le Comité dans le Calvados les **01 et 02 Février 2020 (module 1)** et les **07 et 08 Mars 2020 (module 2)**.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

- Fiches de candidatures ci-jointes
- Chèque bancaire libellé à l'ordre du « *Comité Départemental de Karaté du Calvados* ».

Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance du programme de la formation avant de s'inscrire.

Afin de mener à bien cette formation, nous demandons aux candidats intéressés

D'envoyer leur dossier de candidature au Comité avant le 04 Janvier, délai de rigueur

. Une convocation leur sera adressée individuellement en retour.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations sportives.

Le Responsable des formations,
Bernard RENAY

Objectif A.F.A

Le titulaire de l'AFA assiste un enseignant diplômé du club dans lequel il est licencié. En aucun cas le titulaire de l'AFA ne peut enseigner en pleine autonomie.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- avoir au minimum la ceinture bleue ;
- être âgé entre 14 et 18 ans ;
- posséder au moins deux licences FFKDA dont celle de la saison en cours.

Le seul mode d'accès possible est la participation en présentiel à la formation.

La formation est construite autour de **3 unités de formation** :

- UF1 – Enseignement et animation
- UF2 – Environnement associatif et fédéral
- UF3 – Participation à la vie fédérale et citoyenne

Durée de la formation : 8 heures

Évaluation et validation

Pour obtenir l'AFA, il n'y a pas d'épreuve certificative. Des épreuves formatives sont organisées tout au long de la formation lors des mises en situation pratique. L'AFA est délivré par le Comité Départemental.

Orientation vers le DAF

Le titulaire de l'AFA ne bénéficie pas d'allégement de formation sur le DAF.



Photographie

à coller

FORMATION ATTESTATION FEDERALE D'ASSISTANT Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Département du **Calvados**

Responsable de la formation AFA : **Bernard RENAY**

Date(s) de la formation: 01 Février 2020

Lieu de la formation: Caen

Date d'inscription :

Etat-civil

Nom..... Nom d'usage: Sexe : M F
Prénom :
Date de naissance : / / Pays de naissance :
Ville de naissance (avec code postal obligatoire):
Nationalité :
Profession :
Adresse permanente :
Code Postal : Ville :
Tél. : Portable :
E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :
Discipline : Grade :
Responsabilités associatives :
.....
Responsabilités fédérales :
.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 30 € -- Libellé du chèque : CDK14

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l'émetteur du chèque :

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - avoir au moins 14 ans et au plus 18 ans
- 1 copie du diplôme de la ceinture bleue minimum ou plus
- 1 copie de la licence fédérale de la saison précédente
- 1 copie de la licence fédérale de la saison en cours
- Votre règlement par chèque bancaire

Demande d'admission

Je soussigné(e) : certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation à l'Attestation Fédérale d'Assistant.

Fait à, le SIGNATURE

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS
PITHON VERONIQUE
28 RUE DU GENERAL DE GAULLE
14290 ORBEC**



Objectif D.A.F

Le DAF est un premier diplôme fédéral qui permet d'ouvrir un club et de l'animer bénévolement en pleine autonomie dans tout club affilié à la FFKDA.

Les personnes intéressées par l'animation du karaté et des disciplines associées ou exerçant sans diplôme le karaté ou une discipline associée peuvent acquérir, avec le DAF, une base pédagogique et réglementaire puis progresser en poursuivant vers le DIF.

Poursuivre la formation en direction du DIF est fortement conseillé pour avoir une crédibilité plus forte et pour pouvoir développer un club de façon durable.

Le DAF donne droit à des allègements pour accéder au niveau de formation suivant (DIF).

Dans le cadre du développement grandissant de ses activités, le président du club devra, orienter son/ses enseignant(s) vers une activité rémunérée qui s'acquiert avec un CQP.

Le DAF, le DIF et le CQP sont une partie intégrante des activités et des métiers du sport.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- être âgé de 18 ans minimum ;
- être ceinture noire 1^{er} Dan, Duan ou Dang minimum ;
- avoir la licence FFKDA de la saison sportive en cours ;
- être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation de secourisme de préférence de moins de 2 ans
- posséder un certificat médical de non **contre-indication à l'enseignement** du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de trois mois ;
- **faire valider une attestation d'animateur réalisée par le Président de club** justifiant au minimum de 70 heures d'expérience d'enseignement

La formation est construite autour de **3 unités de formation** :

- UF1 – Enseignement et animation
- UF2 – Environnement associatif et fédéral
- UF3 – Participation à la vie fédérale et citoyenne

La formation s'articule en 3 temps :

- Une préformation de 12h (travaux en amont à partir de fiches thématiques imposées par le Responsable Départemental de Formation)
- Un présentiel en Ecole Départementale de Formation de 15h
- Un présentiel lors des participations fédérales de 10h (qui pourra être commencé avant la fin des stages en école de formation)

Durée : 37 heures évaluation comprise et 10 heures minimum de participation associative.

Le DAF ne peut être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Évaluation et validation

Afin d'obtenir le DAF, le candidat doit suivre intégralement la formation, réaliser les 10 heures minimum de participation associative et obtenir la validation des 3 UF. Suite à l'évaluation, le candidat est déclaré admis ou non admis dans chacune des UF, il n'y a pas de notation.

Le candidat non admis peut se représenter, durant une même saison sportive, à d'autres sessions dans un des départements de sa ligue durant la même saison sportive.

Le candidat conserve pour une durée de 2 ans le bénéfice des UF acquises. Le bordereau des résultats est envoyé à la FFKDA qui établit les diplômes



Photographie

à coller

FORMATION DIPLÔME D'ANIMATEUR FEDERAL Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Département du Calvados

Responsable de la formation DAF : Bernard RENAY

Date(s) de la formation: 01/02 Février et 07/08 Mars 2020

Lieu de la formation: Caen

Date d'inscription :

Etat-civil

Nom : Nom d'usage: Sexe : M F
Prénom :
Date de naissance : / / Pays de naissance :
Ville de naissance (avec code postal obligatoire):
Nationalité :
Profession :
Adresse permanente :
Code Postal : Ville :
Tél. : Portable :
Email : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :
Discipline : Grade :
Numéro de l'AFA : Ligue de délivrance :
Responsabilités associatives :
.....
Responsabilités fédérales :
.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 100 € -- Libellé du chèque : Comité départemental du Calvados

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l'émetteur du chèque :

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du 1^{er} dan ou duan ou dang minimum ou plus
- 1 copie de l'AFA (facultatif)
- 1 copie de la licence fédérale de l'année en cours
- 1 certificat médical d'aptitude de non contre-indication **à l'enseignement** du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de trois mois
- 1 copie du PSC1 ou de l'attestation de secourisme de préférence de moins de 2 ans
- Votre règlement par chèque bancaire

Demande d'admission

Je soussigné(e) : certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Animateur Fédéral.

Fait à : le : Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

**COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS
PITHON VERONIQUE
28 RUE DU GENERAL DE GAULLE
14290 ORBEC**



Attestation de participation associative

Dans le cadre du DAF (10 heures)

Objectifs : Être capable :

1. de procéder à l'enregistrement des compétiteurs
2. de participer à la pesée des compétiteurs
3. de participer à la comptabilisation des points des compétiteurs,
4. d'assurer l'avancée des poules et tableaux

Je, soussigné(e), Madame, MonsieurPITHON Anni.....

Président(e) du C.D. du Calvados

sis à (adresse complète) :Maison des associations ,1018 quartier du grand parc 14200 Hérouville Saint Clair.....

Certifie que Madame, Monsieur

a participé à l'organisation de la (des) manifestation(s) suivante(s) :

Manifestation n°1 : Titre de la manifestation :

Date :LieuDurée totale effectuéeheures

OBJECTIFS	Réalisés :			REMARQUES EVENTUELLES
	OUI	NON	PARTIELLEMENT	
1				
2				
3				
4				

Manifestation n°2 : Titre de la manifestation :

Date :LieuDurée totale effectuéeheures

OBJECTIFS	Réalisés :			REMARQUES EVENTUELLES
	OUI	NON	PARTIELLEMENT	
1				
2				
3				
4				

Nom, prénom et signature du responsable de la formation de l'élève (le jour de la participation à l'évènement) : _____

Ale Signature :

Nom, prénom et signature du président du CD et cachet : _____

Ale Signature :